

— Je les prends pour vingt-huit tsins ! crie un autre.

— Moi pour vingt-cinq ! hurle un troisième.

Lorsque le délinquant a fait son choix, il dit son nom à celui qui doit le remplacer sous le bâton. Dès que ce nom est crié par l'huissier de service, le remplaçant répond, il pénètre dans la cour des peines et va tendre son dos au bambou. Lorsque le nombre de coups prescrit est tombé sur ses reins, le bourreau lui délivre une quittance. C'est contre cette quittance, qu'il doit remettre pour sortir au soldat qui garde le seuil, que le délinquant compte les tsins au mendiants.

Ce trafic bien qu'il montre à quel point est grand le dénûment de certaines classes en Chine, conserve un côté plaisant ; mais lorsque pour tirer de la misère sa famille en détresse, c'est sous le glaive du bourreau qu'un homme va porter à la place d'un coupable sa tête innocente, c'est avec une respectueuse terreur que l'on considère ce dévouement sublime. Pour trente mille tsins (300 francs), on peut acheter ainsi la vie d'un homme : il est vrai que trente mille tsins représentent en Chine une somme importante.

IV

LA MÉDECINE LÉGALE

Le *Si-yuen-lo*, dont le titre signifie à peu près « Méthode pour laver la tombe », sert de guide depuis des siècles aux magistrats chinois dans leurs instructions médico-légales. Il existe plusieurs éditions de ce singulier livre que le vulgaire comprend à peine et peut difficilement se procurer. L'une d'elle était accompagnée de planches approuvées par l'empereur, et qui représentaient des dessins très-minutieusement étudiés de l'anatomie humaine. On y apprendait entre autre choses que les os de l'homme sont blancs et ceux de la femme noir, que la tête de celle-ci est composée de six os tandis que celle de l'homme en contient huit, que la femme a quatorze côtes et l'homme douze seulement, mais qu'en revanche ses bras possèdent des os que ceux de la femme n'ont pas ; que l'os du cœur est

unique chez les deux sexes et gros comme un sapek. Cette édition est devenue très-rare, presque introuvable.

On peut s'imaginer facilement combien la médecine légale, s'appuyant sur des connaissances anatomiques aussi fausses, doit apporter d'erreurs dans le résultat d'une instruction criminelle. Que de victimes innocentes ont dû expier des crimes imaginaires dont les magistrats croyaient cependant avoir des preuves certaines ! Le peuple, qui partage ces erreurs et y joint toutes sortes de folles superstitions, nous a donné, lors des massacres de Tien-tsin, un terrible exemple des dangers que peut offrir un pareil état de choses. Les sœurs de charité qui dirigeaient l'hospice des enfants trouvés, à Tien-tsin, furent massacrées jusqu'à la dernière, sous le prétexte le plus étrange. Les Chinois qui ne pouvaient comprendre le dévouement de ces saintes filles et cherchaient à deviner l'intérêt qui les faisait agir, s'avisèrent un jour de se rendre au cimetière et de déterrer les enfants morts à l'hospice chrétien. Cédant aux lois naturelles, les viscères de ces jeunes cadavres, le cœur entre autres, s'étaient décomposés et avaient disparu ; les orbites des yeux étaient vides. A cette vue, les Chinois poussèrent un cri de triomphe. La vérité était enfin découverte ! On attirait les

enfants dans cet hospice pour les tuer et leur ôter le cœur afin de s'en servir dans quelque pratique magique. Quant aux yeux (cela, on s'en doutait depuis longtemps,) ils étaient employés à fabriquer la lentille des objectifs photographiques !

Si les magistrats jugent vraiment d'après certains principes énoncés dans le Si-yuen-lo, les Chinois doivent être souvent victimes d'erreurs analogues à celle qui valut le martyre aux sœurs de l'hospice de Tien-tsin.

Comme presque tous les ouvrages chinois, le *Si-yuen-lo* manque de cohésion et d'ordre ; il traite souvent de questions étrangères au sujet, puérides pour la plupart ; mais il contient néanmoins quelques observations judicieuses.

Il s'occupe tout d'abord des moyens à employer pour constater l'identité d'un cadavre. Lorsque le mort est encore reconnaissable, rien de plus simple : les attestations de la famille et des voisins suffisent ; mais lorsque du cadavre il ne reste plus que des ossements, il est encore possible de découvrir à qui ils appartiennent. Voici comment on procède : On fait venir le fils de celui dont on suppose avoir exhumé les restes, et l'on fait couler quelques gouttes de sang appartenant au fils supposé sur les ossements. « Si le sang pénètre, dit

l'auteur chinois, on reconnaît que c'est bien le père. »

Plus loin il s'agit de déterminer la nature des plaies.

Toute lésion d'un os est, paraît-il, marquée d'une tache noire, mais si cette trace n'est pas visible il faut verser de l'encre sur l'os puis le laver, l'encre ne s'effacera pas à la partie lésée. On peut aussi le frotter avec du coton neuf, les brins de coton s'accrocheront à la blessure. Sur des victimes mortes depuis peu, il est facile de reconnaître les blessures : celles produites par des coups de bâton sont longues, celles occasionnées par des coups de poing sont rondes et celles provenant des coups de pied oblongues ; mais il faut savoir conclure si la mort a été, oui ou non, le résultat des lésions visibles. Dans certains cas, il est difficile de se prononcer ; par exemple : après des coups reçus, une grande tristesse et une ingestion d'eau froide peuvent déterminer la mort ; l'on peut aussi mourir de chagrin subitement. Quand cela arrive, le corps est marqué de taches sombres qu'un œil peu exercé peut prendre facilement pour des traces de coups.

Lorsqu'un homme a été tué par un tigre, le cadavre est jaune, il a la bouche ouverte, les cheveux en désordre, les os sont brisés et portent

des empreintes de dents et de griffes. On peut même savoir à quelle époque du mois le tigre a attaqué sa proie (c'est l'auteur chinois qui le dit). Dans les premiers dix jours l'animal blesse l'homme à la tête ; du dix au vingt, c'est le torse qui sera déchiré ; du vingt au trente, ce sont les pieds et les jambes qui seront attaqués.

Un magistrat qui ne peut parvenir à déterminer la nature des plaies dont un homme assassiné est mort, doit être remplacé par un autre, est-il dit à la fin de cette première section.

Dans le second chapitre il est traité de la grave question du suicide. Savoir reconnaître si un homme s'est donné la mort, a été tué, ou si le meurtrier s'est efforcé de faire croire à un suicide, c'est ce qu'il s'agit d'éclaircir.

Un homme qui s'est tué à l'aide d'une lame tranchante aura la bouche et les yeux fermés, le pouce replié dans la paume de la main ; il ne sera frappé que d'un seul coup de couteau ; la main qui a tenu l'arme conservera longtemps sa souplesse.

Quelqu'un qui a été jeté par force dans un puits sera retrouvé les mains et les yeux ouverts ; s'il s'y est jeté lui-même, il aura, au contraire, les mains et les yeux fermés.

Les mains d'un noyé seront crispées, il aura

du sable sous les ongles et dans ses souliers, s'il est tombé à l'eau vivant; s'il y a été jeté après sa mort, il n'en sera pas ainsi.

On trouvera de la cendre dans les narines d'un homme brûlé vivant; il aura les pieds et les mains contractés, ce qui n'arrivera pas si on n'a brûlé qu'un cadavre.

Le Si-yuen-lo indique encore la façon de distinguer si une victime a été pendue à la suite d'un crime ou s'est pendue elle-même; puis il parle d'un mode de suicide atroce qu'un Chinois seul pouvait inventer; il consiste à s'asphyxier en s'enfonçant le poignet dans la bouche: « On voit alors, dit l'auteur, la trace des dents qui sont venimeuses et donnent des plaies de mauvais aspect. »

La section suivante, qui est la plus développée de l'ouvrage, pourrait être intitulée « Secours à donner aux blessés. » Les poisons et les contre-poisons y sont minutieusement décrits, et nous avons appris que l'or et l'argent sont des poisons mortels. Il est vrai qu'en Chine on se suicide quelquefois à l'aide d'une feuille d'or vivement aspirée qui se colle en travers du gosier et le bouche; mais ce n'est pas à cela que l'ouvrage en question fait allusion; il dit expressément que l'or empoisonne, et cite l'exemple célèbre d'un nommé Tien-Kien-Tchoun qui

avala un anneau d'or et mourut en trois jours. Le contre-poison de l'or serait la chair de perdrix; celui de l'argent, des sabots de brebis ramollis ou de la bonne chaux mélangée avec de l'eau.

D'innombrables recettes, les unes savantes, les autres empiriques, pour remédier à la plupart des maladies connues, trouvent leur place dans ce chapitre. En voici une entre autres contre le choléra: on prend des poissons pêchés dans un ruisseau bourbeux, et on les avale vivants. L'auteur chinois l'avoue, si ce remède ne guérit pas, il tue.

Voici maintenant la méthode qu'il faut employer pour rappeler un pendu à la vie: « Si un homme a été pendu le matin, il peut encore être sauvé le soir, mais s'il a été pendu le soir, il est très-difficile de le sauver le matin. Il ne faut pas détacher le patient subitement, l'air se précipiterait dans les poumons et les romprait; il faut le détacher lentement et le coucher sur un lit. On le prend alors par les cheveux, on masse légèrement les épaules, on frictionne les joues, la poitrine, les pieds, on fait jouer les articulations, on souffle dans chaque oreille avec un tube de bambou, puis on introduit du sang de crête de coq dans la narine droite si c'est un homme, dans la narine gauche si c'est une femme. *Au bout*

du temps qu'on met à faire un repas, la respiration commence à se rétablir ; si le sentiment revient, on donne un bouillon de *kouin-kou*, ou simplement de l'eau de riz, afin d'humecter la gorge. »

L'auteur chinois ajoute naïvement que si le pendu ne fait aucun mouvement on juge qu'il est mort.

Il ne faut pas s'approcher avec une lumière, est-il dit plus loin, d'une personne asphyxiée par strangulation, ni l'appeler par son nom. On la mord d'abord au talon, puis on lui souffle sur le visage ; alors seulement on peut l'appeler. On prend ensuite quelques cheveux qu'on lui introduit dans les narines, quand elle revient à elle on lui donne un peu de soupe de gingembre (*tien-tan*) ou de l'eau salée.

Les Chinois s'imaginent qu'un individu qui a séjourné toute une soirée sous l'eau peut encore être rappelé à la vie. Il faut pour cela que quelqu'un charge le noyé sur son dos et marche en le portant pendant quelques instants ; on prépare ensuite un monceau de boue et on place le corps dessus, la face tournée en haut ; on le recouvre entièrement, sauf les orifices du visage, de sable sec, qui bientôt devient humide, ce qui indique le retour à la vie. On déshabille alors le noyé et on place sur sa poitrine cent

hati d'un corps quelconque, cela oblige les entrailles à faire un mouvement, l'estomac à rejeter l'eau.

Des vers cabalistiques, des formules magiques apparaissent çà et là dans ce livre antique et moderne cependant, et achèvent de rendre confus cet ouvrage déjà si mal coordonné. Ici l'on vous conseille d'avaler des os de dragon (ce sont des ossements fossiles), plus loin, de vous défier des oiseaux à tête noire et des poules noires à tête blanche ; puis l'auteur redevient sérieux et décrit le cérémonial exact qui doit être suivi dans le cours d'une instruction médico-légale. Il indique que la place occupée par les magistrats doit être découverte, que ceux-ci doivent avoir la face tournée vers le sud, et que derrière eux doit flotter le drapeau impérial. Il faut plusieurs maçons pour creuser la tombe ; on doit apporter des tables, des bassins, des baignoires, des pelles, des pinces, deux parapluies jaunes, etc. Les parents du mort sont chargés de fournir l'eau avec laquelle on lavera le corps.

L'ouvrage se termine par une singulière réflexion : « Il est très-important, dit-il, d'éviter que le meurtrier ne cherche à corrompre le magistrat. L'empereur Kien-Long a publié un édit à ce sujet la trente-cinquième année de son règne. »

Quelques extraits seulement du Si-yuen-lo ont été traduits en hollandais ; mais M. le docteur E. Martin, ancien médecin de la légation de France à Pékin, se propose de nous donner prochainement une traduction complète de ce curieux et singulier ouvrage.

V

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS

Tchin-Nong, empereur presque fabuleux, qui vivait d'après la tradition il y a environ 4612 ans, fut le premier qui rechercha les vertus des simples, s'efforça de soulager les maux des hommes et de prolonger leur vie. On représente d'ordinaire ce sage souverain se promenant à travers les forêts, sur les montagnes, dans les plaines sauvages encore, recueillant les fruits des arbres, des légumes, des herbes et des racines dans le pan de sa ceinture. Il fit cultiver le premier les plantes propres à l'alimentation, mit en garde contre les herbes vénéneuses et enseigna quelques-unes des propriétés des plantes favorables à l'homme. Il créa donc en même temps l'agriculture et la médecine.

Quelques siècles plus tard les connaissances médicales déjà acquises furent réunies dans un ouvrage qui existe encore aujourd'hui et peut